

A2J
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 RD 29 La Grande Ville, 44170 JANS

ANNEXE

**ÉTAT DES ACTES ACCOMPLIS POUR LE COMPTE
DE LA SOCIÉTÉ EN FORMATION
AVANT LA SIGNATURE DES STATUTS**

- *Ouverture d'un compte bancaire au nom de la société en formation ;*
- *Signature d'un contrat de service auprès de AGC COGEDIS, Association de gestion et de comptabilité inscrite auprès de la commission article 42 bis, dont le siège social est situé « Zone Industrielle » à SAINT THONAN ;*
- *Signature d'une lettre de mission auprès de AGC COGEDIS, Association de gestion et de comptabilité inscrite auprès de la commission article 42 bis, dont le siège social est situé « Zone Industrielle » à SAINT THONAN ;*

Conformément aux dispositions de l'article 6 du décret 78-704 du 3 juillet 1978, le présent état a été établi préalablement à la signature des statuts et sera annexé auxdits statuts. La signature des statuts emportera reprise des engagements par la Société dès que celle-ci aura été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés.

A JANS
En 1 exemplaire signé électroniquement

Monsieur Joël DELAUNAY

« Lu et approuvé »

Joël DELAUNAY
Le 11/12/2024

 Signed with
universign

Monsieur Jérémie DELAUNAY

« Lu et approuvé »

Jérémie DELAUNAY
Le 11/12/2024

 Signed with
universign

Madame Alycia DELAUNAY

Représentée par ses représentants légaux, Madame Béatrice HERVÉ et Monsieur Joël DELAUNAY

« Lu et approuvé »

Béatrice HERVÉ
Le 11/12/2024

 Signed with
universign



Joël DELAUNAY
Le 11/12/2024

 Signed with
universign